

Issoire, le 02 septembre 2020

Mesdames, Messieurs Les Présidents,

A l'aube de cette nouvelle saison, une pensée pour nos amis disparus, Jean-Claude CURTENAZ et Bernard GENTAL, membres du bureau de l'USI pendant de longues années, ainsi que pour Patrick BABUT qui fut président de l'USI FOOT, et Claude ROBERT, président des AILES VOLANTES de l'USI.

Réseau d'information interclubs

Prendre contact avec Gianni : gianni.barbieri@orange.fr si vous êtes intéressés par ce projet.

Info commission matériel

Pour mémoire, je vous rappelle la nouvelle procédure concernant la location du matériel :

- Réservation une semaine minimum à l'avance
- Paiement de la location et de la caution le jour de la prise du matériel
- En cas d'imprévu, je reste à votre disposition. Me contacter au 06 62 32 93 24

Info USI

Le bureau de l'USI se réunira le lundi 07 septembre à 19h30

Prochaines manifestations USI

- Avec l'USI FOOT :

En amical : ce mercredi à 20h Seniors 1 /Riom au Stade Lavédrine et Seniors 3 / St Germain Lembron au Stade Buisson

Samedi 05 septembre au Stade Lavédrine : 10h30 plateau U11 en interne, à 15h U16/ St Flour et à 18h Seniors 2 / Mozac B

Dimanche 06 septembre au Stade Lavédrine : 14h Seniors 3 / Vezézoux B

- Avec l'USPI :

Lundi 14 septembre à 18h : course cycliste sur les boulevards, 89ème Grand prix de la Ville d'Issoire

Autres manifestations (rappel)

- *Minitour* le 11 septembre - course cycliste pour les enfants : RV à 18h place du général De Gaulle
- *Courir Marcher Franchir* le dimanche 13 septembre : RV à 10h au boulodrome, pas d'inscription, se présenter directement sur place
- *Issoir'Ose* le 18 octobre : marche ou course pour soutenir la lutte contre le cancer du sein. Inscriptions à l'USI à partir du lundi 31 août avec la remise du tee-shirt



Horaires d'ouverture du secrétariat de la Maison de l'USI

Lundi 8h/16h – Mardi 8h/16h – Mercredi 8h/12h et 13h/17h – Jeudi 8h/17h – Vendredi 8h/16h

Pour nous joindre : 04 73 89 01 18 – usissoire@orange.fr

Info installations sportives

Vous avez reçu le protocole de la mairie pour les installations sportives. Nous précisons deux éléments :

- Le port du masque est obligatoire en dehors de la pratique sportive, c'est-à-dire : à l'arrivée, au départ, lors des déplacements aux WC ou dans le cadre de la mise en place de matériel, pendant les temps de pause, etc.
- Les vestiaires extérieurs du gymnase du Pré Rond sont accessibles pour les clubs utilisateurs des terrains de foot et de rugby du bout du monde. Tous les autres vestiaires sont réservés aux scolaires.

Merci de diffuser largement cette lettre d'information hebdomadaire.

Gianni BARBIERI